

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 33

Artikel: Un romancier maitre-queux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



BALLA-MÈRE ET BALLA-FELHIE

LA tanta Jeannette Medzebon l'è onco tot p'liein vigousse po son âdzo. L'a on bo con eingraissi, mâ, tot paraï, trace pé l'hotô quemet 'nna dzouvena pernête. L'a tot paraï zu prâo d'ovrâdzo po veti son hommo et ses cinq valet et po lâo bailli à medzi. Tant que l'a pu recopâlé perte à tsausse à mésoure, fabrèqua dâi pantet, dâi fordâ, sailli la puffa, fêre la soupa, lo pan, la buâa, lo courti...

Et l'oncllio Frédéri, son hommo, l'ètai adi p'! Pas moian dé trédecilâ totta la vêpra pé lo cabaret ! Devessai recordâ lo catsimo, la jographi, âo bin lo livret à sa benda de brelurin. Ao bin plianâ dâi tâsse à choue, rapetasti et arreindzî l'z'affère que clliâobriséf l'avâi ébrequâ !

Ora, ti lè dou l'ant mè de bon teimps, kâ sant tot solet pé l'hotô. Ti lè cinq valet l'ant trovâ dâi boune pliaice de cé de lè, pé lo Dzorat, pé Lozena, âo bin p' l'éstrandzi.

Mâ l'ant coutouma dé reveni vè lâo vilhio ti lè z'an à Sylvestre. L'è 'nna pucheinta abbayé ! Rantan plan lo quegnu, lè breci, lo bûro, la farna ! La tanta Jeannette sé rédzohie dû lo tsau teimps po sailli sé balle z'écouelle et rebedoulâ sè toupe.

Mâ, vaitce lo premi que l'a volliu sè mariâ pé l'éstrandzi avoué 'nna dzeintâ pernette. L'a einvouyi lo potré de la damuzâlla à son père et sa mère, et lè z'a invitâ pé Paris, po lo mariâdzo. L'ètai on rido voyâdzo, mâ la tante Jeannette l'a binstout étâ d'accôo, et l'a bailli dâo corâdzo à son hommo.

L'a bin reimpllia son satset po avai dé quié medzi : on pucheint boutefâ, dâi tsambetta de caion, onn' aûno dé chaocesse à frecassâ, onna boellia de satsse à tchoux. Lo satset l'ètai p'liein à châotâ. Et pî, via !

La tante sè peinsâve ein alleint : « N'è pas lo tot, mâ vû me trovâ balla-mère, sti coup ! T'einlevine se sé quemet mé faudra itre avoué ma balla-felhie ! Onna balla-mère dè sorte dâi rotinâ tot lo dzo, tsertsî tsécagnie à sa balla-felhie por tot et po rein, fabrèqua dé la soupa à la potta !... Ma fâ, râve po stâo manaire ! M'ein vê tsandzî tot cein et bailli lo boun exémplie à totté l'z'ôtre balla-mère ! »

Et l'a fé quemet l'avâi peinsâ : L'a z'êtâ dâo coup dâoce quemet on sat dé catseniârda. Lo Frédéri l'ètai tot ébaubi et sè desai : Charrette ! se cein poave itre po bon !

Lo dzo dâo mariâdzo l'è arrevâ. L'ant fé on pucheint tirebas : dâi bite rodzette avoué dâi p'pucheint tirebas : lâi bite rodzette avoué dâi p'pucheint crâpype, dâi corne à bilbâne, dâi sorte de bite qué fallâi croussi que sembliavant dâi lîmace, et apri tot cein, dé bocon dé glièce dein z'on papai.

Po fini, onna crouie gottetta de café, onna golaie de rein ! la mâiti de la gargetta.

Apri, tsacon l'a tsantâ on refredon. La tanta Jeannette l'a fé dinse à son hommo :

— Po ta fita, vû démdâ por té ào ciet onna fenna adi dé bouna, jamé grindze, jamé piorne. Vu fere mon possibllo por cein, vu adi dere oï et amen sein rouspetta.

Desâi tot cein po bailli dâi conset à sa ballafelhie sein fêre asseimblieint. La dzouvena fenna l'a bin comprî lo pridz et l'a de à son hommo :

— Mé assebin ! mè assebin !

L'oncllio se rédzohive dzâ de vêre sa vilhie tsandza dinse.

Mâ vaise, lo lendéman, l'a volhiu dere :

— Accutâ, Jeannette, ié prâo medzi dé cllia bouriâ dé fricot. Ié faute de mè regalâ dé papet âo porrâ et de campouta. No faut no reintornâ tsi no, orâ !

— No z'ein bin lo temps ! l'a fé la Jeannette. Mè, vu onco alla guegni la carraie à Napoleion, et aprî, vu atsetâ quauque bambioûle po lé bouëba à ma cousena...

— Dis-vai, te m'a promet dé dere oï et amen. L'è lo momeint dé coumeincî !

— Râva ! Vû bin fêre tot cein que te mè dera, mâ, dein mon idée ié de : A condechon que mon hommo sâi adi d'accôo avoué mè !

— Clliâo poison dé fenne ! s'arreindzant po avai adi lo derrâi mot. Clli que lè farai clôûre lo mor n'est pas onco arrevâ dein sti mondo !

Suzette.

COINS DE CHEZ NOUS

Six Fontaines

SIIX-FONTAINES ! Quel nom curieux pour une localité ! Pourtant il existe ; c'est celui d'un assez vaste domaine situé au pied du Suchet et de la station de chemin de fer qui s'y trouve. Contrairement à ce qu'pourrait supposer un lecteur ne connaissant pas la contrée, les services de cette petite gare sont rarement mis à contribution par les tenementiers du mas qui nous occupe ; par contre, ils sont fort appréciés par les habitants de la rive gauche de l'Orbe, peu privilégiés sous le rapport des communications ferroviaires.

Le site mérite d'être connu, car au printemps, et surtout en automne, quand la nature a revêtu ses plus beaux atours, il est tout à fait charmant. On s'y rend aisément par le chemin de fer Yverdon-Ste-Croix en descendant à la station même de Six-Fontaines. Mais, à notre avis, il est préférable de descendre à celle de Baulmes et de gagner pédestrement ce but de promenade.

En sortant de la gare, il faut tout d'abord prendre la direction de droite, puis suivre la première rue à gauche jusqu'au pied de la rampe de l'église. Cette dernière, bâtie sur une éminence qui domine le village, passe pour avoir été fondée au XI^e siècle, mais, au cours des âges, elle a beaucoup perdu de son cachet primitif. La tour, seule partie intéressante et classée comme monument historique, date du XV^e siècle. Sous le porche, on remarque un autel en pierre calcaire avec inscription romaine, ainsi que les fermentes de la porte principale, œuvre moderne d'un maître forgeron de Baulmes. Cette porte, de style ogival, est récente ; elle en a remplacé une autre d'un style assez différent. A l'intérieur,

restauré il y a deux ou trois ans, se trouvent un très beau vitrail représentant le Bon Berger, et une table de communion en marbre noir supportée par une colonne romaine sciée en deux. Enfin l'orgue, établi en 1870, a été entièrement rénové en même temps que l'église. Ajoutons que le chœur qui existait du côté des grandes verrières a été démolî en 1821.

A l'opposé de la tour du temple, débouche un escalier qui conduit au chemin très ombragé dit du « Pied de Combe », lequel tend directement à Six-Fontaines, en longeant la forêt. Ici et là des bancs rustiques, placés sous l'ombrage des sapins, invitent le promeneur à s'asseoir pour admirer le paysage qui se déroule sous ses yeux. Sans être ce que l'on pourrait appeler grandiose, il offre cependant une belle variété d'aspect.

Au premier plan, voici le marais de Grassaye, un peu monotone ; plus loin, le terrain se relève insensiblement de façon à former une sorte de longue crête, dominée à l'arrière-plan par la chaîne des Alpes suisses. En trois quarts d'heure de marche, on arrive dans une vaste clairière, que la ligne du chemin de fer d'Yverdon à Ste-Croix divise en deux parties d'inégale étendue, en décrivant un grand cercle. C'est le mas de Six-Fontaines. Au centre, une maison, genre chalet suisse, dresse sa gracieuse silhouette sur la verdure des prés voisins. C'est la station à laquelle nous avons fait allusion tout à l'heure. Un peu au-dessus de celle-ci, des vestiges de murs marquent l'emplacement d'une ancienne ferme démolie il y a quelque trente ans.

Six-Fontaines n'entre guère dans l'histoire qu'à partir du XIV^e siècle. C'était alors un hameau habité par cinq propriétaires et leurs familles, savoir : Hugonet Sâlvoz, Nicolet Limoge, Humbert Quinson, Bon Rossel et Peronnet Grand-Clerc, tous mentionnés dans l'acte de combourgeoisis, conclu entre Baulmes et Les Clées, le 9 mars 1375. A part un ou deux détails sur Hugonet Sâlvoz, on ne sait rien de plus sur les autres personnages, qui semblent avoir disparu peu après, ou s'être établis ailleurs.

(Journal d'Yverdon.)

UN ROMANCIER MAITRE-QUEUX

ALEXANDRE DUMAS avait un dada : la cuisine. Il tenait à cette gloire-là plus encore qu'à la gloire des lettres, peut-être parce que, durant longtemps, un bon nombre de ses contemporains le soupçonnèrent de se vanter et de ne pas savoir même tenir la queue d'une poêle. Mais il lui arriva, à plusieurs reprises, de prouver à ses détracteurs qu'ils avaient tort.

On en trouve le témoignage dans un vieux livre, le « Tiroir aux souvenirs », d'Albéric Second, paru en 1866.

A ce moment-là, dit un chroniqueur parisien, Albéric Second ne connaissait pas encore Alexandre Dumas, et quelques amis du boulevard le firent partir en guerre contre lui. Il se permit, à huit jours d'intervalle, de malmenier les romans de Dumas, et de nier ensuite ses ragoûts.

L'auteur des « Trois Mousquetaires », indifférent au premier article, avait été mis hors de lui par le second. Il s'était même proposé d'aller tirer les oreilles de l'impertinent. Mais Dumas

n'en vint cependant pas à de pareilles extrémités.

D'ailleurs, le critique avait fait de plates excuses.

Le genre littéraire étant par là mis hors de cause, le romancier eut à cœur de prouver que son génie culinaire n'était pas au-dessous de l'autre. Aussi fit-il tenir par son groom le billet suivant à Second :

« Mardi prochain, à sept heures sonnantes, je vous attends à dîner. Vous êtes averti que tous les plats auront été confectionnés par moi. Moi seul et c'est assez !

« Soit dit sans vous offenser, vous parlez de ma cuisine avec la même autorité que mon ami Jules Janin, rendant compte dans son feuilleton des *Débats* des pièces qu'il n'avait pas vues. A l'avenir, vous me jugerez sur faits et articles, comme on dit au palais. »

Bien que l'invitation ne fût que pour sept heures, Albéric Second arriva à six heures devant le numéro 107 du boulevard Malesherbes.

Incrédule encore, il pensait : « Si je le trouve à écrire ou à causer, je saurai à quoi m'en tenir. »

Il entra, monta au troisième étage et demanda M. Alexandre Dumas.

— C'est ici, lui fut-il répondu.

— Est-ce que je pourrais le voir ?

— Non, monsieur, il n'est pas visible.

— Il est donc sorti ?

— Non, monsieur.

— Alors, il travaille ?

— Oui.

— A écrire ?

— Non, monsieur. Il est en train de confectionner une soupe à l'oignon.

Guidé par son odorat, Albéric Second se dirigea vers la porte de la cuisine et l'ouvrit.

En manches de chemise, le col déboutonné, les manches retroussées, l'écrivain agitait dans une casserole une spatule d'argent, en donnant des instructions précises à une cuisinière et à un aide.

Albéric Second, se sentant dans son tort, et, de plus, deviné, s'exprima d'avouer le motif qui lui avait fait devancer l'heure indiquée sur le billet d'invitation.

Plein de bonté et d'indulgence, Dumas par-
donna généreusement au nouveau Thomas, mais lui imposa l'attente au salon, où plusieurs convives arrivèrent bientôt, rejoignis peu après par le cuisinier amphitryon.

Et lorsque sept heures et demie ayant sonné et le repas étant fortement entamé, chacun s'exprima de reconnaître que le talent du maître-queux dépassait encore celui du romancier. Albéric Second s'exprima de faire chorus ; il cria même plus fort que les voisins.

« Le repas fut merveilleux, dit-il. Et jamais Trompette n'en fit manger de pareil à Gambetta », assure-t-il dans son enthousiasme.

Ce fut un vrai triomphe pour Dumas, comme un régal divin pour ses convives.

A une merveilleuse soupe à l'oignon succéda une friture d'éperlans sans rivale, puis un fort délectable civet de lièvre du Plateau Central, des faisans truffés et rôtis au sarment, des écrevisses à la bordelaise et une salade précédée d'un parfait glacé, qui, bien qu'il vint du dehors, se trouvait cependant en parfaite harmonie et communion avec le reste.

Albéric Second trouva que la salade valait à elle seule un beau poème, et le prosateur qu'il était, regrettant de ne pouvoir la chanter dignement, se contenta, dit-il, de la brouter respectueusement.

Il assure même, un peu plus loin, que si Dumas, qui mourut jeune, s'était fait restaurateur, il aurait fait la fortune d'un nabab.

Pour auto-cars. — Une dame racontait à l'une de ses amies qu'elle s'était promenée, dimanche, sur la route de Genève.

— Quelle circulation, ma chère, vous n'en avez pas une idée ! Il y avait des autos, des motos, des vélos, des autographes, enfin, de tout.

LE VALLON DES PLANS

*Au beau vallon des Plans
Tapisssé de verdure,
On y villégiature,
Et c'est, je vous assure,
Un endroit ravissant
Au charme pénétrant
Que le vallon des Plans !
Dans le vallon des Plans,
L'Avençon se promène
Et parfois s'y démente !
Sans que rien le retienne,
Il devient un torrent
Grondant et mugissant
Dans le vallon des Plans !
Près du vallon des Plans,
En longeant la rivière,
On trouve une clairière
L'auberge hospitalière
Aux allants et venants,
Se nomme Pont de Nant,
Près du vallon des Plans.
Sur le vallon des Plans,
Le Lion d'Argentine
Parfois fait grise mine !
Le brouillard dégouline
Et le Grand Muveran
Tire son rideau blanc
Sur le vallon des Plans !
Dans les chalets des Plans,
Alors on se repose,
Et gentiment l'on cause
De mille douces choses !...
Lorsqu'il fait mauvais temps,
On chante sous l'auvent
Dans les chalets des Plans !
Dans le vallon des Plans,
Dès que le soleil brille,
Tout bouge et tout foumille !
Chacun s'y épargille
Dans les prés verdoyants !
C'est un enchantement
Que le vallon des Plans !*

Louise Chatelan-Roulet.

UNE RESURRECTION

Costumes et dentelles d'antan

LES Vaudoises ont donné le ton. Les Neuchâteloises se sont mises à l'unisson. Elles aussi porteront, dans certaines cérémonies familiales et patriotiques, un costume qui se différenciera essentiellement de la tapageuse toilette moderne par sa simplicité. Nos compagnes n'en seront que plus charmantes. Mais, tandis qu'il existe un costume féminin et particulièrement un coquet petit chapeau, dont seules les Vaudoises font, de génération en génération leur parure originale, il n'y a pas de « costume neuchâtelois » à proprement parler.

Nos grand'mères et leurs aïeules suivaient jadis, aussi bien que les actuelles filles d'Eve, la mode... de la voisine. Il est vrai d'ajouter que la plupart des excentricités de certaines modes françaises ne trouveront, — la crinoline exceptée — qu'un accueil modéré dans nos parages. De sorte que nos aïeules surent assez longtemps rester dans une honnête et juste moyenne, spécialement vers la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième.

Tandis qu'ailleurs la mode évoluait, on vit les Neuchâteloises s'en tenir au si charmant costume — généralement en indienne — de l'époque. Point ne fut donc besoin d'un abus de pouvoir aux artistes qui présideront à l'élaboration du costume dit neuchâtelois, en décrétant d'autorité qu'il serait tel que le portaient voici quelque cent ans, nos mères-grand. Costume fort simple, en vérité, formé d'un corsage plat à boutures et d'une jupe ample. Le tout en indienne, satinette ou soie, suivant les goûts et les moyens personnels. La caractéristique du costume neuchâtelois réside dans un fichu et un bonnet en tulle, linon ou mousseline, tous deux du meilleur bon goût.

Il y eut à La Chaux-de-Fonds, un théâtre où cinquante jeunes filles, demoiselles et dames avaient revêtu ce costume. On y but du thé, on y mangea des bricelets et des « gaufres » confectionnés dans de vieux fers, exhumés tout exprès des chambres-hautes. Ce fut véritablement charmant, toutes ces dames semblaient encore rajeunies dans l'archaïque parure.

Mais il est sorti plus et mieux de ce mouvement de rénovation. La dentelle au coussin et au fuseau florissait en terre neuchâteloise au début du dix-neuvième siècle, jusque vers 1848, date de la révolution républicaine. Ce que la grande prospérité de l'industrie horlogère avait détruit, la crise — l'amour du passé aidant, — l'a rétabli.

Près de cent cinquante dames et jeunes filles, sous l'initiative d'une fervente du passé, se sont groupées d'enthousiasme pour ressusciter la dentelle neuchâteloise en la confectionnant elles-mêmes, selon les principes d'antan. En ces temps de chômage tout spécialement, il faut les louer de leur intelligente initiative.

Un écuyer d'attaque. — Un officier demande à ses soldats, alignés devant lui.

— Y a-t-il parmi vous un homme qui connaisse les chevaux ?

— Moi, mon major.

— Vous avez des chevaux, chez vous ?

— Oh ! oui, mon major ; on en a trente-six.

— Trente-six ! Alors vous en faites le commerce.

— Oh ! non, mon major, seulement mon père il a un grand carrousel.

VIEILLES CHOSES

Au Chenit, il y a deux cents ans.

LE 10 juillet 1690, noble et vertueux Jean de Mettral, de la Grange de Cuarnens, Seigneur de Mésery, passe un marché avec Abram Bovay du Chenit, pour décombrer et faire un pasturage une partie de sa montagne de Dernier la Grand'Roche, soit dans le pré dernier. Tout le bois verd, propre à faire charbon sera réduit en bois d'ouvrage et le reste mis en ramay et ensuite brûlé.

Et le prix de ce travail, avec l'extirpage des brusailles et des couvagnes sera de cinq cents florins payable à requeste.

On trouve bien des choses intéressantes dans les registres de la charitable Bourse des Pauvres de cette même époque.

En 1697, on baptise un fils de Monsieur de Beau-Pré, réfugié.

En 1703, Collecte en faveur de Jaques Rochat du Pont, qui a perdu ses bâtiments par un débordement d'eau.

Septembre 1707. — Inondation.

1708. — Livré à un réfugié qui avait une jambe cassée, sa femme étant avec lui, un enfant à ses bras, 9 sols.

1710. — Jaques Baridon, marchan réfugié, meurt au Brassus et lègue aux pauvres 15 florins.

1714. — A David Reymond de Bon-Port, pour rebâtit sa maison détruite, 10 florins.

En ce temps-là il y avait une colonie de verriers du Chenit, demeurant à la Verrière de Montricher. De ce nombre étaient Daniel Goy, Moïse Aubert, Abram Meylan, Abel Lecoulêtre, etc. Il y avait en cet endroit une école dont le régent est mentionné plusieurs fois. D'autres bourgeois du Chenit sont désignés comme habitant « Là-bas ». J'ignore totalement ce que l'on entendait par ce vocable.

1719. — Collecte faite par des Génois pour racheter cinq cents chrétiens faits esclaves par les Turcs. Cette collecte se répète plusieurs fois jusqu'en 1724.

1721, 25 mai. — Baptême de Olivier-Samuel Meylan, fils de Jean-Baptiste, qui fut le premier horloger de La Vallée.

1728. — Fête de la Réformation.

La Bourse des Pauvres fournissait des secours à une pauvre fille « donnée » (illégitime) qui n'avait hérité de sa mère que le nom peu flatteur de la Goudète. Dans le même temps, elle entretenait un pauvre deshérité qui n'est désigné que sous le titre de l'*Innocent*.